L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 AVRIL 1879. — 52me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Résidence cottage No 155 rue Prieur, entre Ste Anne et Dumaine, une maison double en bois, rue Esplanade, entre Robertson et Villeré et résidence de famille rue Tremé, entre St Philippe et Ursulines.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles—Résidence en briques, au coin des rues St Claude et St Philippe.

Girardey vendra aujourd'hui un propriétés de ville, bien situées, et annoncées positivement comme devant être vendues à la Bourse d'encan St. Charles, pour le compte de successions et autres intérêts, par C. E. Girardey, encanteur.

Nous appelons sur cette vente l'attention de nos lecteurs qui cherchent des placements sûrs et profitables. Pour les conditions et tous autres renseignements, voyez les annonces et les plans à la vente.

Opérations de Bourse.

Les opérations de Bourse faites en quelques jours pour le compte de la ville et dont le résultat n'a été connu que jeudi dernier ont été le sujet de toutes les conversations parmi les gens d'affaires. Comme nous l'avons déjà dit dans notre Bulletin financier, les uns blâmaient, les autres approuvaient, et beaucoup se taisaient. Naturellement, on se livrait à des rapprochements entre ces opérations et celles de M. Clinton qui, en sa qualité d'Auditeur des comptes publics de l'Etat, se permettait de faire sur les warrants ce que la ville vient de faire sur les bons à prime. On blâma fortement M. Clinton; premièrement parce qu'on n'avait pas confiance en lui; secondement parce qu'il touchait des mains des collecteurs des deniers qui devaient être versés dans les mains du Trésorier d'Etat. Mais par elle-même, l'opération était bonne, et en fin de compte, à supposer que le compte fût juste, l'Etat y trouvait son bénéfice.

Dans le cas actuel, il n'y a pas usurpation de pouvoir. Le Trésorier, ou l'Administrateur des finances de ville, a bien reçu lui-même les deniers des contribuables, et si on en a employé une partie à faire une opération de bourse, c'est qu'il y a consenti et qu'il a dû délier lui-même les cordons de la bourse. D'ailleurs encore, comme le Conseil de ville n'a guère employé dans cette affaire que ce qu'il a su parfaitement sauver dans le recouvrement des premières taxes et que l'administrateur Pilsbury y perdait par les primes de 5, de 4 et de 3 pour cent qu'elle donnait aux contribuables qui payaient avant les autres, et aussi ce que la ville avait gagné en séries et en primes aux tirages précédents, il s'en suit que l'opération ne peut être blâmée par ceux qui regardent les bons à prime comme une dette honnête, légitime et aussi bien rachetable que la dette la plus respectable du monde. Les amis des bons à prime auront d'autant moins raison de blâmer que l'affaire est superbe pour eux et pour la ville à leur point de vue. Avec une somme de cent et quelques milliers de piastres, économisée en partie sur les frais de recette, le Conseil a racheté $500,000 de bons. C'est donc, par le fait bien réel, un bénéfice à peu près net de $500,000 pour la ville. En outre, l'opération fait monter d'un point et demi les bons à prime, parce qu'elle en diminue le nombre.

Il est vrai qu'une somme de $500,000 déduite d'une dette de 20 millions est peu de chose; les bons à prime auront bientôt repassé ce que cette spéculation leur a fait gagner, car on peut être sûr que le Conseil de Ville ne sera pas de toute l'année à même de la renouveler. Il ne se trouve pas dans la position du secrétaire du Trésor des Etats-Unis, qui, sous la présidence de Grant, pouvait tous les mois acheter ou vendre de l'or à sa guise sur le marché de New-York. Nous ne pensons pas non plus qu'il vienne à l'idée de personne de croire que notre Conseil de Ville ait eu à cœur un autre intérêt que celui de la communauté. Le Conseil s'est borné à acheter; il n'a pas revendu; il a employé dans ses diverses opérations les fonds qu'il a jugés comme non indispensables en acution de l'administration municipale, et il a obtenu, par la manière prudente, discrète, silencieuse, avec laquelle il a opéré, un très beau résultat. Donc les avocats des bons à prime ne pourront que l'en féliciter.

Quant à nous, nous n'en ferons pas autant, parce que notre point de vue est différent. Nous n'avons jamais regardé les bons à prime, ou les dettes qui font la base des bons à prime, comme des dettes légales. Nous avons même regardé les trois quarts de ces dettes, comme des dettes frauduleuses, et nous ne pouvons approuver l'emploi qui vient d'être fait des fonds municipaux pour racheter une partie de ces dettes. Les diverses dettes qui ont donné lieu à la loi des Bons à prime, loi votée en 1876 et approuvée par Kellogg, n'ont jamais encore été attaquées directement devant les tribunaux. On sait au contraire que cette loi de 1876 a été déclarée par plusieurs cours de justice, entre autres par la Cour Suprême des Etats-Unis, comme inconstitutionnelle à l'égard des dettes de l'ancienne ville qui ont été déclarées valides en vertu d'un contrat solennel que la loi de 1876 n'a pu ni rappeler, ni abroger, ni modifier, ni altérer; on peut donc trouver surprenant que le Conseil de Ville ait disposé des deniers des contribuables pour racheter de mauvaises dettes que certes les contribuables n'ont ni faites ni approuvées, puisque le peuple n'a jamais été consulté à ce sujet, et qu'il n'ait pas pensé plutôt à racheter les bonnes, c'est-à-dire les dettes que personne ne conteste, et dont le payement est pour nous tous un devoir d'honneur, et surtout une obligation sacrée pour le parti démocrate.

Il nous avait toujours semblé que le premier acte du parti démocrate en reprenant les rênes du gouvernement de la ville devait être la répudiation de dettes honteuses accumulées sous l'administration de gens nommés par Warmoth ou élus par la fraude, et aucun étonnement n'a jamais égalé le nôtre quand nous avons vu au contraire ce même parti démocrate, rentré au pouvoir, reconnaître toutes ces dettes comme si elles étaient honnêtes, légitimes, obligatoires, et, par [illegible] le marché, non seulement les re[illegible] et les payer, mais encore faire [illegible] dettes anciennes qui [illegible] et leur refuser [illegible], au détriment [illegible] tout honneur. [illegible] a dit avant nous: [illegible] démocrate de ville [illegible] anciennes dettes la centième partie de l'énergie qu'il a mise à les contester vivement devant les tribunaux, et s'il eut employé cette énergie à combattre les dettes de fraîche date, c'est à dire les mauvaises, il y a déjà longtemps qu'elles eussent disparu des livres de compte de la mairie, et qu'une [illegible] 22 millions ont été réduite à 5 ou [illegible] millions, car la Nlle-Orléans ne doit [illegible] davantage.

[illegible] encore le Conseil de ville eut fait racheter les bons consolidés de 1852, il eût [illegible] été un acte honorable et que tous les [illegible]. Mais point. Des deux dettes, c'est la dette illégale, la dette volée [illegible] pour l'autre il n'a pas une piastre à donner! Il est vrai que cette dette ancienne, malgré l'hostilité dont le gouvernement démocrate de ville, non le peuple, use envers elle et qu'il ne lui épargne en nulle occasion, est toujours, de 6 ou 7 pour cent plus élevée que l'autre sur le marché, et qu'à cause de cela elle eut coûté un peu plus cher; mais la différence n'est pas assez grande pour faire préférer les bons à prime et l'opération eut encore été fort belle.

Nous regrettons que l'administration, qui compte dans son sein des hommes de sens et de réputation honnête, n'ait pas songé à ces considérations ou en ait fait fi. Nous le regrettons pour elle beaucoup plus que pour les consolidés dont le procès est virtuellement gagné à la Cour Suprême des Etats-Unis. Le sort de cette dette ne nous inquiète pas. Mais nous nous inquiétons des commentaires que cette préférence des autorités municipales pour les bons à prime ne manquera pas de soulever. N'est-il pas à craindre qu'on ne dise que cette opération de bourse n'avait qu'un but, le but de faire monter les bons à prime frappés depuis longtemps d'un discrédit continu. Or, pour jouer ce jeu, il faut y avoir intérêt. Nous n'en croyons rien, quant à nous. Mais d'autres peuvent y croire, et c'est là le grand vice de l'opération. Nous souhaitons sincèrement que l'administration n'ait pas lieu de s'en repentir.

DÉPART DE M. LEON BELLAGUET.—M. Léon Bellaguet, chancelier du consulat de France à la Nouvelle-Orléans, qui vient d'être promu récemment à un poste plus important, celui de chancelier du consulat-général à Shangaï, doit partir ce soir à cinq heures par le chemin de fer de Mobile pour aller s'embarquer à New York. Depuis le mois de juillet dernier, M. Bellaguet avait été chargé de la gérance du consulat; il est resté à son poste pendant toute la durée de l'épidémie de fièvre jaune, aux atteintes de laquelle il a heureusement échappé. C'est sous ses auspices que le comité de secours de l'Union française a été organisé, et M. Bellaguet a participé à ses travaux, payant de sa personne comme de sa poche, et montrant un grand dévouement pour ses nationaux. Dans sa gestion des affaires du consulat, il a fait preuve de beaucoup de zèle et il a montré des qualités sérieuses qui ont dû être appréciées par son gouvernement. L'avancement qu'il vient de recevoir est une juste récompense des services qu'il a rendus et dont nous espérons qu'il lui sera tenu compte plus amplement un peu plus tard.

CONFERENCES DE M. LEJEUNE.—Nous apprenons que M. Lejeune a été invité à faire une conférence à l'Institut St-Louis, tenu par madame Matthey. Cette conférence aura lieu demain dimanche en matinée, à une heure. Le sujet choisi, "la jeunesse de Marie Antoinette," ne saurait manquer d'intéresser les dames et les demoiselles.

Lundi soir, M. Lejeune fera au Foyer de l'Opéra, sa conférence d'adieu dont le sujet sera "Un salon au XVIIIe siècle." Nous espérons qu'il y aura foule et que le brillant et sympathique conférencier emportera un agréable souvenir de la dernière soirée qu'il aura passée en compagnie du public orléanais.

On peut se procurer des billets au bureau de l'Abeille.

THE SLEEPING BEAUTY.—Nous avons la satisfaction d'apprendre que la demande de places réservées pour assister à la Pantomime féerique de la "Belle au bois dormant", au théâtre de l'Opéra, mercredi et jeudi prochains, a été si grande que les dames directrices ont renoncé à faire planchéyer les sièges du parquet et elles les vendront également. Les personnes désirant des places réservées feraient bien de les retenir de bonne heure en s'adressant au magasin de musique de M. Elie, rue du Canal 145. Les peintures et les décorations, auxquelles on a travaillé pendant l'été et qui ont restauré en entier le théâtre de l'Opéra, lui donnent beaucoup d'attraits. Il y aura un intermède entre les actes de la Pantomime féerique pour donner aux visiteurs le temps de prendre des rafraîchissements qui seront très abondants. Le service des chars des chemins de fer de ville se continuera mercredi et jeudi soir jusqu'à 2 heures du matin pour l'agrément des personnes qui visiteront le théâtre de l'Opéra.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le "Pinafore", amalgamé avec le "Robinson Crusoé", a un si grand succès que la même combinaison sera répétée aujourd'hui en matinée. Avec la troupe de Colville, "Pinafore" est revenu à la vie et promet de faire encore une brillante carrière pendant ce mois d'avril, le dernier de la saison. Cette même troupe jouera dans la soirée "Oxygen" ou le gaz dans un mètre burlesque, et dans cette pièce, qui est marquée au coin de la plus grande extravaganza imaginable, paraîtront Miss Emé Roseau, représentant Susel, la fille du bourguemestre, Wm. E. Gills, comme Frantz, fiancé de Susel, Miss Marie Williams, représentant le prince Fritz, voyageant avec son gouverneur, Miss Kate Everleigh, personnifiant un étudiant, Chas. H. Drew jouant le Dr Ox, professeur de chimie, etc.... Oxigen sera suivi d'une farce populaire où débuteront un bon acteur comique, Ben Maginley et Miss Eugène Paul, gentille actrice et bonne chanteuse. Demain dimanche la "New Cinderella," avec Gus Williams qui nous arrive avec une grande réputation.

—Je n'avais pas eu le bonheur d'être père et après six ans de mariage je désespérais de le devenir jamais, lorsqu'il y a un mois ma femme me fit présent de deux jumeaux. Sais-tu à quoi j'ai attribué ce bonheur? à une paire de souliers!
—Comment?
—Mais oui, il y environ dix mois ma femme m'exprima le désir d'avoir un certain soulier qu'elle avait vu dans une vitrine, je l'achetai, elle le mit et bientôt je m'aperçus que.... Et depuis lors je crie: vive l'ETOILE ROUGE!

Toujours préparées; on n'a pas à les cuire Shadines.

☞L'artiste qu'emploie Lilienthal, le photographe, parle français; il a travaillé dans les premiers établissements de photographie de Paris.

LES COURSES.—Nous rappelons à ceux de nos lecteurs qui doivent assister aux courses demain, samedi, et qui se prévaudront du droit d'entrée libre, qu'ils devront entrer par la porte du chemin de Gentilly. De manière à n'éprouver aucun retard ou encombrement, nous leur conseillons de prendre les chars de la ligne de la rue Dumaine et du Fair Grounds, qui partiront de minute en minute de la Statue de Clay, et d'aller jusqu'à la station de ces chars. Ils n'auront alors qu'une courte distance à parcourir à pied.

L'ETOILE ROUGE coin Canal et Baronne.

Ne pas se chausser à l'ETOILE ROUGE c'est vouloir être mal chaussé.

—Une dépêche de Constantinople annonce qu'un violent tremblement de terre s'est fait sentir, samedi et dimanche, dans les provinces septentrionales de la Perse.

Une partie des habitations de la ville de Mianeh a été détruite.

Les effets les plus désastreux du phénomène se sont produits à peu de distance de cette localité, dans les villages de Turk et de Mouan, peuplés chacun de cinq cents à six cents habitants: il paraît que quelques-uns seulement ont pu échapper à la mort.

Mianeh est situé par 37° 37' de latitude Nord et 47° 45 de longitude Est. On évalue à cinq cents le nombre des [illegible]

COURSES DE PRINTEMPS.

Nous rappelons aux amateurs de sport et au public en général, à qui une admission gratuite est offerte, que les courses de printemps, données par le nouveau Jockey Club de la Louisiane, commenceront aujourd'hui à trois heures. Il y aura trois courses.

Nous sommes priés d'informer les amateurs de courses et en particulier les dames, que M. R. W. Simmons, président du Jockey Club de la Louisiane, a pris des arrangements pour que les rues du Canal et Broad soient arrosées depuis Remparts jusqu'aux Fair Grounds, avant et pendant les courses.

GRANDE EXPOSITION D'EMPRUNTS.—Une grande exposition d'objets d'art et de curiosité, obtenus à titre de prêts pour l'occasion, doit avoir lieu à la salle St Patrick le 21 et le 22 avril prochain, au bénéfice de l'asile des vieillards et des infirmes. Il y aura chaque soir un grand tableau, suivi par un exercice à l'éventail par un essaim de jolies jeunes filles. Des rafraîchissements seront servis dans la journée et le soir. Le prix d'entrée sera de 50 cents, moitié prix pour les enfants.

Quand vous voulez être bien chaussé allez à l'ETOILE ROUGE, coin Canal et Baronne.

Je suis fatigué de la nourriture que je prends, j'essaierai des Shadines.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le Sucrier de la Nouvelle-Ibérie:

Campagne.—Quoique on se plaigne généralement de la dureté des temps on n'en voit pas moins les améliorations aller grand train. Celui qui n'est pas sorti du village depuis quelque temps se retrouverait difficilement dans ce dédale de manches et ces soudaines apparitions de maisons neuves. De tous les côtés à peine peut-on faire un mille sans trouver une nouvelle bâtisse, soit terminée, soit en voie de construction.

St. Pierre (Carencro).—Ce petit village prend rapidement de l'extension, les nouvelles bâtisses s'échelonnent en carrés symétriques, les rues s'ajoutent aux rues et les améliorations ne comptent plus. La place de l'Eglise a été plantée d'arbres et renfermée par une clôture d'un nouveau genre. Cette clôture est de fil de fer tressé et armé de pointes d'acier acérées formant une barrière inabordable pour les animaux.

Chemin de Fer.—Enfin nous l'aurons ce chemin de fer tant désiré, le voilà qui vient, il est déjà parti et dans cinq ou six mois ou un an, peut-être deux, il sera rendu ici; patience, courage; les ingénieurs sont venus pour le mille et unième fois arpenter la voie, mais cette fois-ci ils ont fait un peu plus que les fois précédentes, tous les cent pieds ils ont coupé les herbes dans un diamètre de deux ou trois et y ont planté un piquet de un pied de haut, aussi nous assurons que le chemin est bien avancé. Courage!

Le même journal annonce que vendredi dernier M. Félix Broussard est mort subitement chez son père, M. Olivier Broussard, près de Pont-Breaux. Ayant senti un léger mal d'estomac, il avait pris un peu de poudre à canon pour activer sa digestion. Mais à peine était-il couché que sa femme l'entendit tousser une ou deux fois, et étant approchée du lit le trouva sans vie. Le défunt laisse cinq enfants.

$4,000.—On demande à emprunter cette somme en donnant pour garantie hypothèque sur une propriété située à Natches, Miss. La propriété n'est pas imbringuée et vaut beaucoup. Les taxes ont été payées. Voir l'annonce.

—L'entrée du champ de courses sera gratuite samedi prochain; les jours subséquents elle sera de vingt-cinq sous.

L'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR.—Le maire suspendu de Saint-Léon a adressé au préfet de la Gironde une lettre contenant le refus par M. Elie Duperrieu, adjoint de la commune de Saint-Léon, de prendre la direction des services municipaux, ainsi que la démission de ce fonctionnaire.

M. Eyraud, le maire suspendu, donne au préfet jusqu'au 27 mars pour faire enlever de son domicile, qui sert de mairie à ce qu'il paraît, les archives et les papiers de la commune, et pour le remplacer.

Le *Journal du Cher* publie la protestation suivante:

"Monsieur le préfet,
"Vous m'adressez aujourd'hui, pour le faire afficher, l'ordre du jour Ranson.
"Permettez-moi de vous faire remarquer que je ne jouis pas, non plus qu'aucun de mes collègues, des immunités parlementaires et que je vais, exécutant vos instructions, m'exposer à une poursuite en diffamation.
"Vous m'invitez à alléguer, par voie d'affiches et de publications, que MM. tels et tels ont:
"1° Trahi le gouvernement;
"2° Foulé aux pieds les lois et les libertés;
"3° Conduit la France à la veille de la guerre civile.
"Si je ne fais pas la preuve des faits, je serai condamné. Et comment la ferais-je, cette preuve?
"Je sais bien que le 13 mars, à six heures, la Chambre a déclaré tous les faits constants, tous les ministres coupables.
"Mais, une heure avant, elle déclarait tous ces mêmes ministres innocents.
"Donc, alors, les crimes n'existaient pas? Oseriez-vous prononcer, monsieur le préfet, en présence de documents aussi lumineux?
"Puis-je toujours, en cas de poursuites, m'abriter derrière l'ordre du prince?
"Mais il n'y a ni loi ni décret!
"La Chambre invite le ministre;
"Le ministre invite le préfet;
"Le préfet invite (ou prie) le maire, et c'est tout.
"Comme procédure nouvelle, c'est remarquable de simplicité, mais ce me semble bien dangereux pour qui voudra s'en servir.
"Je ne le ferai pas afficher votre placard, monsieur le préfet, et j'ai l'honneur de vous le retourner.
"Et, quoi qu'il en advienne, vous ne sauriez, monsieur le préfet, blâmer en vous-même ma manière de faire.
"Veuillez agréer, monsieur le préfet, l'assurance de ma respectueuse considération.
"PAUL CORBIN,
"Ancien procureur impérial.
"Maire élu de la commune de Saint-Denis-de-Pantin."

On lit dans le *Constitutionnel*:

"Tous les journaux ont annoncé que le maire de Vaudreuil (Eure) avait refusé d'afficher le veto de flétrissure concernant les ministres du 16 mai. On a ajouté que ce maire était un partisan du 16 mai.

"Le maire est, au contraire, un adversaire, résolu de MM. de Broglie et de Fourtou; mais en refusant d'afficher l'ordre du jour de flétrissure Ranson, il a invoqué les principes du droit. C'est M. Raoul Duval qui est maire de Vaudreuil. Il s'attend à être suspendu de ses fonctions."

L'ETOILE ROUGE est maintenant rue du Canal, coin Baronne.

Le coton est vivo, [illegible]

—[illegible] dans le mécanisme du corps qui ne fonctionne pas bien. Le [illegible] la dyspepsie, l'engorgement du sang, [illegible] plaintes s'en suivent irrévocablement. Mais il est facile de prévenir ces conséquences fâcheuses et d'en détruire la cause en prenant régulièrement les "Hostetter Stomach Bitters", qui stimulent l'organe où est sécrétée la bile et en règlent l'action. On voit alors disparaître les douleurs sous les côtes et dans la région de l'omoplate, les nausées, le mal de tête, [illegible], les crevasses de la langue et l'odeur fétide de l'haleine, phénomènes qui caractérisent les maladies du foie. Une bonne digestion et le fonctionnement régulier de l'intestin sont en outre les bienfaisants résultats de l'emploi de ce [illegible] qui ajoute à la vigueur du corps et le met à même d'échapper à l'action des influences [illegible]. Les mêmes bitters combattent la faiblesse nerveuse en même temps qu'ils procurent l'appétit et le sommeil.

DEPARTS DE BATEAUX A VAPEUR

On trouvera désormais régulièrement à la quatrième page de l'Abeille, et en tête du Bulletin maritime, la liste des bateaux à vapeur partant de la Nlle-Orléans le jour même pour le haut ou le bas du fleuve. Cette liste, qui complètera le tableau de la navigation fluviale que nous publions tous les jours, sera fort utile à ceux de nos lecteurs qui expédient du fret à la campagne ou dans les Etats riverains.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des enfants, soulage les coliques, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Le taux de la mortalité dans notre pays devient terriblement alarmant, la moyenne de la vie diminuant chaque année dans une mesure [illegible], et la mort résultant généralement de causes les plus insignifiantes. En cette saison de l'année spécialement, les rhumes sont [illegible] négligés [illegible] s'étant déjà déclarés. Des milliers de gens [illegible] dans la vie de cette manière [illegible] s'ils avaient usé du Sirop Allemand de Boschee [illegible]. Pour tous les maux de gorge et de poumons, le Sirop Allemand de Boschee a été reconnu comme la plus grande découverte de son genre en médecine. Tous les droguistes dans ce pays vous en attesteront le merveilleux effet. Plus de 950,000 bouteilles ont été vendues l'année dernière sans qu'il y ait eu le moindre échec dans l'effet du sirop.

C'est toujours à l'ETOILE ROUGE que les gens de bon goût se chaussent.

Décédée, Mme Vve LOUIS BERNOUDY, née Aimée Rousseau, âgée de 53 ans. Domicile, rue Marigny 165, entre les rues Dauphine et Bourgogne. Les amis et connaissances des familles Bernoudy et Rousseau sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures du soir.

M. JEAN JUSTIN GUÉRINEAU, né en Saintonge (France), le 26 novembre 1802, est décédé, le 10 avril, à 10 heures du soir, à l'établissement des Petites Sœurs des Pauvres, de la Nouvelle-Orléans. Sa veuve et sa petite fille ne peuvent que témoigner leur sincère gratitude pour les bontés et égards que ces bonnes sœurs ont eues, pour leur défunt mari et père.

Prière aux journaux de Markeville, Avoyelles, Louisiane, et de France de reproduire.

De la part de sa veuve.

LOUISIANA BOAT CLUB.
Assemblée annuelle à la SALLE GRUNEWALD, LUNDI 14, à 7 heures et demie P. M.
E. PILSBURY, Prés.
Wm. PEMBERTON, Secrétaire. 12avril—3t

Association Sanitaire Auxiliaire — Nouvelle-Orléans, 11 avril 1879—Les comités suivants de la Société Sanitaire Auxiliaire de la Nouvelle-Orléans se réuniront aujourd'hui, samedi:
Le comité des canaux et de drainage à 1 heure de l'après-midi.
Le comité sur les bestiaux et animaux domestiques à 3 heures de l'après-midi.
Chairman des comités de quartier à 2 heures.
Comité exécutif à 2 heures et demie.
JOHN C. HENDERSON, Secrétaire.
12avril—1fois

Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac,
RUES CANAL ET BASSIN.
DIMANCHE, 13 avril, les trains partiront comme suit:
Des rues Canal et Bassin, à 6 h. du matin, 7, 8, 9, 9:30, 10, 10:30, 11, 11:30, 12, 12:30, 1, 1:30, 2, 2:30, 3, 3:30, 4, 4:30, 5, 5:30, 6, 6:30, 7, 7:30, 8, 8:30.
Du Lac à 7 A. M., 8, 9, 10, 10:30, 11, 11:30, 12, 12:30, 1, 1:30, 2, 2:30, 3, 3:30, 4, 4:30, 5, 5:30, 6, 6:30, 7, 7:30, 8, 8:30, 9, 9:30. Ils arrêteront seulement aux rues Claiborne, Galvez, et Broad, jusqu'à nouvel ordre, à chaque heure pendant la semaine. Voyez l'annonce permanente dans les journaux.
L. S. WILLIAMS, Surintendant.
12 avril—3t

Società Italiana di Mutua Beneficenza.—I membri che compongono la Società sono invitati ad intervenire alla pubblica assemblea generale, che avrà luogo DOMENICA 13 corrente alle ore 11 A. M. nella sala della Società via Chartres, No 132.
Per ordine del Pres.: G. ROCCHI
R. TROIS, Segretario. 11 avril—3t

ST. BERNARD STEAM ENGINE FIRE COMPANY NO 1.
St Bernard, 11 Avril 1879.
Les officiers et membres de cette compagnie sont notifiés de se réunir à la case à pompe, en grand uniforme, DIMANCHE, 13 Avril, à 9 heures du matin, pour assister à l'inauguration de notre nouvelle case à pompe.
Les membres honoraires sont respectueusement invités à y [illegible]
Par ordre de
A. DARCANTEL, Foreman.
Wm. LaMOTHE, Secrétaire. 11avril—2t

Bureau de la presse à coton à vapeur de la Levée.—Nouvelle-Orléans, 10 avril 1879.—Dans une réunion du Bureau de direction, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de trois piastres par action a été déclaré payable aux actionnaires, à dater du 17 du courant, au Bureau de la presse à vapeur de la Levée, [illegible], entre les rues St-Ferdinand et Montegut, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
11 avril—[illegible]

Bureaux de la Compagnie d'Assurance [illegible].—Nouvelle-Orléans, 10 avril 1879.—L'élection annuelle pour les Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 21 courant, de midi à deux heures de l'après-midi, aux bureaux de la Compagnie.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.
11avril—10fois

Bureaux de la Louisiana Equitable Life Insurance Company, au coin des rues Gravier et Carondelet, Nouvelle-Orléans, 10 avril 1879.—Conformément à l'article 4 de la charte de cette compagnie, une élection de huit directeurs, pour servir pendant les trois prochaines années, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, LUNDI, 21 avril 1879, de midi à deux heures de l'après-midi.
ANDREW PATTON, Secrétaire.
11 avril—11au21

AVIS.
Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.—A partir de cette date le local de cette Association se trouve transféré au No 566 rue du Camp, en face du marché des Magasins.
Par ordre du président
J. H. DESHAUTERREAUX Jr., Secrétaire.
10 avril—3t

Hôtels, Restaurants, &c.

Phœnix House, AU VIEUX LAC,
Bien connu comme restaurant MIGUEL. Réouvert pour la saison par
JOHN TRISCONI,
AIDÉ DE MIGUEL BRISOLARI.
Prix réduits de vingt-cinq pour cent.
LA table sera pourvue de tout ce qu'il y a de plus choisi et de plus délicat sur le marché, et la cuisine ne sera surpassée par aucune autre en ce pays. Les vins et les liqueurs importés seront de qualité véritablement supérieure. Les ordres pour dîners, donnés d'avance, seront soigneusement remplis s'ils sont laissés au café du susdit "The Custom House Exchange", au coin des rues Canal et Decatur. Salles écartées et bons [illegible]
12avril—3m JOHN TRISCONI.

CRESCENT HOTEL, A LA BAIE ST-LOUIS.
Cet Hôtel, situé près du chemin de fer, [illegible] prêt à recevoir les voyageurs. [illegible] sur les bords du golfe, il réunit tous les agréments que l'on peut se procurer à la campagne. Il y a à la Baie abondance d'huîtres et de poissons, et l'air y est incomparable pour ce pays. Les chambres de l'hôtel sont vastes et bien aérées. Des bateaux et des voitures sont à la disposition des pensionnaires qui ont en entier l'usage de belles cabanes à bain. Le chef de cuisine est M. Capdeson, dont on connaît l'habileté.
8 avril—[illegible]

RESTAURANT BOUDRO, LAC PONTCHARTRAIN.
Ouvert pour la saison, aujourd'hui, 16 [illegible]. Le restaurant [illegible] le confort possible aux visiteurs. [illegible] pour dîners, s'adresser au restaurant [illegible] 132 rue St-Charles. Prix modérés. ALBE. BAUDRE & Cie, Propriétaires.
16 mars—1an

On demande
A emprunter $4000 sur une propriété améliorée, sur hypothèque dont les taxes sont payées, et située à Natchez, Miss. Adresser [illegible], bureau de l'Abeille. 10 avril—3t

LE MAGASIN BLEU!
Coin Orléans et Claiborne
est en liquidation.
On y vend des souliers bien au-dessous du prix coûtant.
Allez-y le plus tôt possible.
12 mars—1m

Nouveau Jockey Club de la Louisiane.
COURSES DE PRINTEMPS 1879.
Commençant le 12 avril.

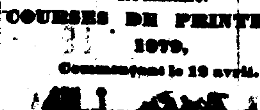

Premier jour, 12 avril—Trois courses: Première pour chevaux de tous âges, bourse de $300; seconde pour chevaux de trois ans, bourse de $350; troisième pour chevaux de tous âges, bourse de $300.
Deuxième jour, mardi, 15 avril—Trois courses: Première pour chevaux de deux ans, bourse de $200; Seconde pour chevaux de tous âges, bourse de $600; Troisième pour chevaux de tous âges, bourse de $400.
Troisième jour, jeudi, 17 avril—Trois courses pour chevaux de tous âges: Première, bourse de $300; Seconde, bourse de $300; Troisième, bourse de $450.
Quatrième jour, Samedi, 19 avril—Trois courses, pour chevaux de tous âges: Première, bourse de $300; Seconde, bourse de $300; Troisième, bourse de $400.
Cinquième jour, mardi, 22 avril—Quatre courses: Première, pour chevaux de tous âges, bourse de $400; Seconde, pour chevaux de trois ans, bourse de $350; Troisième, pour chevaux vaincus, bourse de $350; Quatrième, pour chevaux de tous âges, bourse de $500.
Les membres du club sont requis de réclamer leurs insignes au No 104 de la rue du Canal.
Les courses commenceront à 3 heures P. M.
[illegible] Crescent Hall, coin des rues Chartres et Canal.
Insignes pour toute la durée des courses (Quarter-stretch badges)....$15 00
Insignes d'invitation....10 00
Insignes du jour....2 00
Admission à l'estrade du club....2 00
Admission au champ, libre le premier jour, les jours subséquents....25 cts
On devra entrer par la porte du chemin de Gentilly.
Règles concernant l'admission.
Aucune dame non accompagnée d'un cavalier ne sera admise sur l'estrade.
Les insignes d'invitation pour les non-résidents seront personnelles et ne pourront servir qu'à la personne invitée.
Les insignes pour la saison donnent accès à toutes les parties du terrain et de l'hippodrome.
Les billets d'entrée ne donnent pas les mêmes privilèges que les insignes pour la saison.
Les dames accompagnées par des membres du club ne payeront pas à l'entrée.
Les dames accompagnées par des membres du club sont invitées à visiter le bâtiment du club.
Il ne sera pas permis de fumer sur l'estrade des membres.
Les dames et les messieurs sont priés de demeurer assis durant les courses.
Tous les véhicules entreront par le Chemin de Gentilly, ceux des membres du club exceptés. Les membres du club et les dames qu'ils accompagnent ne seront admis qu'à l'entrée du club. Des insignes pour la saison peuvent être obtenus au No 104 de la rue du Canal et sur le terrain des courses.
Les chars du Chemin du Bayou et d'Orléans partiront de la station de Clay, rue du Canal, toutes les cinq minutes, les jours des courses. Des "Pools" seront vendus au salon du Crescent Hall.
RÉGISSEURS.
R. W. Simmons, W. J. Hare, A. P. Mason, Henry W. Connor, A. M. Bickham, I. T. Glenny.
JUGES DU TEMPS.
John A. Morris, A. M. Summers.
JUGES DES DISTANCES.
T. L. Airey, W. B. Krumbhaar.
COMITÉ DE RÉCEPTION.
S. H. Buck, chairman.
Dr Sam'l Choppin, Samuel Burke, Chas. E. Fenner, Thos. C. Herndon, A. G. Kennett, A. G. Nicolopulo, N. D. Wallace, [illegible], J. B. Lallande, J. D. Post, Octave Hopkins.
Toute communication devra être adressée à M. G. W. Nott, boîte (lock box) 720, Poste de la Nlle-Orléans.
R. W. SIMMONS, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
9 avril—

Maintenant est le moment de faire vos achats de vêtements.
Notre Stock de Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons, Et Enfants, EST COMPLET.
Les derniers genres! Les meilleurs matériaux!! Les prix plus réduits que jamais!!!
Nous faisons un ESCOMPTE aux MESSIEURS DU CLERGÉ de toutes les RELIGIONS, aussi aux GARDIENS.
LEON GODCHAUX, 21 & 23 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
6 av—

J. LEVOIS
126, RUE DU CANAL 126,
VIENT de déballer un assortiment choisi de nouveautés françaises en
Cotelines françaises,
Crêpes Yeddo et Yokohama,
Draps religieuses,
Armures imprimées et Satins français,
Koechlins, Jaconats imprimés et Organdies.
—AUSSI—
Nouveautés en Grenadines soie brochée.
23 mars—

AVIS.
LE Dr. K. B. HUNTER étant revenu à la Nouvelle-Orléans dans le but d'y faire sa résidence permanente, reverra avec plaisir ses vieux amis et ses clients et tous ceux qui souffrent des maladies aigues ou chroniques de la gorge, des poumons ou des organes de l'air.
Le Dr HUNTER recevra les visiteurs à son bureau, rue du Camp, No 161, de 10 heures du matin à 4 heures du soir. 10 avril—

D. A. B. de VILLENEUVE, HOMŒOPATHE, 79, rue REMPARTS, près Canal. Consultations de 2 à 4 heures de l'après-midi et de 7 à 9 heures du soir. 5 avril—1m

Le Dr A. CAPDEVIELLE
A OUVERT un bureau de consultation au No. 32, rue St-Philippe, [illegible] Chartres. Heures des consultations—Tous les jours, de midi à [illegible]. 15 fév—

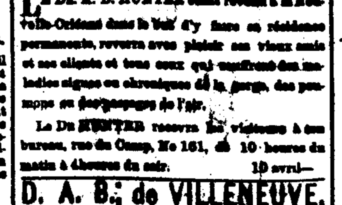

ALPH. WALZ,
Propriétaire et fabricant du célèbre
MALAKOFF BITTERS
[illegible] à la dernière exposition de Paris [illegible] un cordial agréable et savoureux [illegible]
[illegible] à la Nouvelle-Orléans de la maison [illegible] pour la vente de la délicieuse AURORA LAGER BEER, [illegible] No. 36 rue Canal, entre Decatur et [illegible]

Voulez-vous des bottines blanches pour première communion?
ALLEZ A LA VILLE DE PARIS,
Vous y trouverez aussi un choix de pantoufles et bottines blanches pour mariages et soirées, tout ce qu'il y a D'ADMIRABLE ET FRAIS.
Amenez vos enfants —A LA— VILLE DE PARIS,
Vous y trouverez un assortiment de souliers argentés, bronzés, ainsi que des bottines de rose et bleues; le tout NOUVELLEMENT REÇU.
Bottines en chevreau français, de premier choix, pour dames, à la
VILLE DE PARIS, Nos 228 et 230 Coin des rues St-Philippe et Royale,
Allez à la VILLE DE PARIS, Messieurs!
Souliers pour MESSIEURS, une spécialité.
VOULEZ-VOUS ACHETER DES SOULIERS BIEN FAITS ET DURABLES ALLEZ TOUJOURS A LA VILLE DE PARIS.
N'oubliez pas surtout messieurs et dames de venir visiter nos magasins avant d'aller ailleurs.
Venez tous à la VILLE DE PARIS et soyez convaincus de la bonne chaussure et de son bon marché.
Les chars de Jackson, Esplanade et Royale passent devant la VILLE DE PARIS, ce qui facilite les dames à venir faire leurs achats.
ANT. L. BICOCCHI.
Propriétaire de la VILLE DE PARIS
9 avril—

BATISTES IMPRIMEES, ORGANDIES JACONATS.
Toiles d'Alsace, Toiles du Nord, &c., &c.
NOUS appelons l'attention des acheteurs sur les marchandises ci-dessus, lesquelles viennent d'être reçues, et que nous sommes prêts à offrir à des prix extrêmement bas.
D. H. HOLMES 155 CANAL, et 15 BOURBON.

ANDRÉ L. ROMAN,
Homme de lettres et correspondant,
Se charge de la rédaction de communiqués, d'articles de journaux, etc.; de la traduction de chartes, de documents publics et d'affiches, en français et en anglais.
Se charge également du règlement des taxes d'Etat et de ville à un escompte libéral, de la perception des loyers et de la location des propriétés. Bureau, No 36 Passage de la Bourse.
10 avril—1m

V. MERLE.
Marchand--Tailleur.
PRÉVIENT sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir les dernières nouveautés de marchandises françaises et anglaises les plus belles qui n'aient jamais été importées, qu'il vendra à des prix excessivement réduits. [illegible] un dernier genre des modes de Paris, Londres et New York. Le travail sera exécuté par des ouvriers de première classe. Un îlet après la Bourse au Coton, 223 rue Gravier.
15 févr—1mPP

REGNAULD et DALLIGNY,
TAILLEURS,
Rue de la Bourse, 3, PARIS.
M. REGNAULD, TAILLEUR, demeurant ci-devant Rue de Richelieu No 54, informe sa clientèle louisianaise, ainsi que les personnes qui voudraient bien avoir recours à lui, qu'il a formé une société avec M. DALLIGNY pour l'exploitation de son industrie, au domicile ci-dessus. Les prix de la nouvelle maison restent fixés, comme par le passé, pour les étoffes de première qualité, au tarif suivant:
Jaquette....90 francs—Gilets....20 francs.
Redingote....100 Pantalons....40
Habit....110 Pardessus doublé soie....110
Pardessus d'hiver doublé ouate 120 francs.
27 mars—1aPP

FABRIQUE —DE— BOUCHONS —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.
La seule fabrique de bouchons à la vapeur dans le Sud.
NOUS appelons l'attention du commerce sur les moyens perfectionnés que nous possédons de confectionner à bref délai, à la machine, et en grande quantité, des bouchons de toutes dimensions et de toute qualité. Ceux qui sont chargés d'une mise en bouteilles, considérable trouveront leur avantage à acheter leurs bouchons chez nous.
[illegible] aux acheteurs des conditions aussi libérales que les fabriques du Nord.
Nous avons aussi un vaste stock, parfaitement assorti, de
BOUCHONS
achetés de l'ancienne succursale de la maison W. King & Co., à la Nlle-Orléans.
Les ordres seront promptement exécutés.
BUREAUX ET FABRIQUE,
61.......RUE ROYALE.......61
2 avril—1m 20—PP

A vendre à bon marché.
20 belles VACHES LAITIÈRES, créoles. Plusieurs d'entr'elles sur le point de vêler, sur l'habitation Battle Ground, à deux milles au-dessous de la ville. Pour plus amples informations s'adresser à la grocerie de M. [illegible], ou sur l'habitation, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 11avril—5f

A Vendre.
Une GROCERIE bien achalandée, avec un nouveau stock, [illegible] Promenade Carondelet, avec privilège du bail à des conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux. 11 avril—6t

EXPLICATIONS!

Le public, toujours prêt à s'effrayer des changements qui s'opèrent dans certains commerces qui l'intéressent, a besoin d'être éclairé sur la marche de ces commerces. Je vais donc le tenir au courant sur plusieurs sujets intéressants pour beaucoup.

Lorsqu'il y a deux ans j'entrepris d'établir une grande maison sur un pied nouveau, j'étais incertain, quand au succès de cette maison, j'avais à craindre d'abord que le grand centre que j'allais occuper n'effrayât les acheteurs et que le genre nouveau que j'allais inaugurer n'eut pas l'approbation du public.

J'ai le plaisir de dire que sur ces deux points je m'étais trompé et que mon succès fut bien au-dessus de mes espérances. Dès l'ouverture de mon nouvel établissement, j'eus une affluence extraordinaire de chalands, le public semblait avoir à cœur la réussite de ma nouvelle entreprise, les dames surtout la patronèrent avec beaucoup d'assiduité. Je suis tenté de croire qu'elles m'ont porté bonheur. Mon commerce prit dès lors des proportions extraordinaires, toutes les modes nouvelles que j'inaugurai réussirent comme par enchantement.

Je fus donc encouragé à donner plus d'extension à mon système manufacturier, afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes. Un peu plus tard je fondai des agences dans toutes les grandes villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Tous ces avantages me permirent de vendre à des prix extraordinairement bas et tout en occupant un quartier central, à proximité de la rue Canal, je vendais à aussi bas prix que j'aurais pu le faire, travaillant sur une plus petite échelle et en occupant un quartier reculé. Le public n'eut pas de peine à s'en apercevoir et dès lors le vieux système: de l'économie de loyer, d'annonces, etc afin de vendre à meilleur marché, tombant devant l'évidence que—plus les affaires se font sur un grand pied et plus bas sont les prix: donc bénéfice pour l'acheteur et préférence pour les grands établissements de premier ordre. Avec tous ces arguments en main, avec une expérience de plusieurs années, avec une grande clientèle qui m'a compris et que je comprends je n'ai pas eu de crainte de donner une plus grande extension à mon commerce en fondant une nouvelle maison dans un quartier plus central que la première. J'ai la confiance que mes amis et le public en général m'y suivront et pour les encourager à le faire je garantis d'avance que

Les prix ne seront pas changés.

Au contraire, mon but en élargissant mon cercle d'affaires, c'est d'opérer de façon à les baisser davantage (les prix) afin de pouvoir, mieux que jamais, satisfaire toutes les bourses.

Les dames, surtout, auront un grand avantage à patroner mon nouvel établissement car elles y trouveront tout le confortable désirable, des articles nouveaux et de première fraîcheur, un magasin vaste et bien éclairé et une proximité avantageuse des magasins de marchandises sèches de notre grand Boulevard. Elles pourront faire toutes leurs emplettes à la fois, ce qui sera pour elles et moins de fatigue et une grande économie de temps. On peut prédire d'avance que les dames seront charmées d'avoir toutes ces accommodations réunies. Il nous semble déjà entendre les petites combinaisons suivantes:

Je vais chez DANZIGER —et à— L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez SCHWARTZ —et à— L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez PÉPIN & BROUSSARD —et de là à— L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez HOLMES —et de là à— L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez B. & W. CRONER —et de là à— L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez FELLMAN —et de là à— L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez MAX BEER —et de là à— L'ETOILE ROUGE.

et ainsi de suite pour toutes les grandes maisons de la rue du Canal d'où tous les amateurs de bonnes chaussures se rendront à

L'ETOILE ROUGE.

Un autre grand avantage

c'est que tous les chars de la ville vous déposent presqu'à la porte de l'ETOILE ROUGE.
Enfin cet établissement a pour le public tous les avantages réunis.

PRENEZ NOTE DE CECI:

Les Prix ne seront pas changés.
L'ETOILE ROUGE sera toujours le seul endroit où l'on trouvera l'élégance réunie à la solidité et le bon marché avant toute chose.
Les Prix ne seront pas changés,
car c'est par les bas prix que l'ETOILE ROUGE a toujours brillé et qu'elle brillera encore.
Les Prix ne seront pas changés.
Il faut que chacun se le mette bien dans l'esprit afin que, comme par le passé, on puisse se rendre à l'ETOILE ROUGE avec la certitude d'acheter à bon marché et encore d'avoir un article supérieur.
Avec l'espoir que vous voudrez bien accorder votre bienveillant patronage à
L'Étoile Rouge,
Coin Canal et Baronne,
Je demeure votre respectueux serviteur,
ARTHUR DURIEU.
6 avril—

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000

sont faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.
Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.
GRUNEWALD est également agent-général pour la vente des PIANOS STEINWAY "DOUBLE VETORIAS", qui excellent TOUS LES AUTRES; pour la vente des pianos si recherchés, de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant.
ORGUES des meilleures maisons.—Importation de tout ce qui se rattache à la musique.
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
S'adresser à
Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, No 14 à 22 de la rue Baronne.

1879 SHADINES 1879
NEUVIEME SAISON.

Notre pêche cette année a été la plus heureuse et la plus abondante de celles qui ont été faites jusqu'ici. L'expérience acquise depuis nombre d'années démontre la supériorité incontestable et la pureté des Shadines sur tous les autres poissons conservés et l'économie qu'ils offrent aux ménagères.
Le succès incomparable de la mise en boîte de ce précieux poisson a donné lieu à de nombreuses contrefaçons, dont quelques marchands ont été dupes, qui n'ont eu d'autres résultats que de démontrer l'infériorité de la fabrication des contrefacteurs.
Comme elles n'exigent pas de cuisson, et qu'elles sont toutes préparées, on obtient avec les Shadines un excellent repas fort [illegible]pable aux voyageurs, sans égal pour les pique-niques, excursions etc, etc. Leur goût délicieux satisfait aux palais les plus délicats, tandis que leur bon marché les met à la portée de toutes les bourses.
Les Shadines sont désossées, mises dans des boîtes en ferblanc hermétiquement fermées, sont relevées d'une sauce agréable et appétissante, et n'ayant pas ce goût huileux particulier aux sardines conservent seule [illegible] la saveur particulière à l'Alose. Elles sont toutes prêtes pour le [illegible] un repas quel[illegible] il n'y a qu'à ouvrir la boîte.
Nous sommes les seuls fabricants des véritables Shadines qui portent notre marque de fabrique
HOWE & ODELL, 147 Reade Street, N. Y
VENDU EN GROS ET AU DÉTAIL DANS TOUTES LES GROCERIES.
Dépôt Général au Sud — McGRATH & COMPTON, 103 Poydras st
NOUVELLE-ORLEANS.
1 janv—3m

CHARLES T. DUGAZON, President. W. A. BILLAUD, Secretary.
Louisiana Ice Manufacturing Co.,
DEALERS IN
MANUFACTURED AND NORTHERN ICE.
Works: On Tchoupitoulas St., near Louisiana Avenue.
Depots: Nos. 27 & 29 FRONT STREET.
No. 12 Crossman St. No. 60 Bienville St.
NEW ORLEANS, LA.
ALBERT J. MICHAELIS, Superintendent. DAN FINLEY, General Solicitor.
26 jan—3m

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 58 rue de Chartres et 26 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 [illegible] 78—1 an.

PHARMACIE DUCONGE,
20.......RUE DE CHARTRES.......20
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.
LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'il y a généralement dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du [illegible] Remedy.
1 sept 78—1 an

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
59 Rue de Chartres, coin Bienville.
NEW-ORLEANS, LA.

Spiers & Surenne—Dictionnaire français-anglais et anglais-français, in 8°, 1325 pages	$5 00
Do—Dictionnaire français-anglais et anglais-français, in 12°, 973 pages	2 25
Nugent's Dictionnaire français-anglais et anglais-français	1 25
Robertson—Nouveau Cours pratique de langue anglaise, 3 parties	6 00
Bade's—Grammaire anglaise d'après le système d'Ollendorf, 1 vol in 12°	1 25
P. Sadler—Grammaire pratique de langue anglaise, 1 vol cartonné	1 00
P. Sadler—Manuel de phrases françaises-anglaises, 1 vol in 18° cartonné	60
C. & H. Witcomb—Nouveau Guide de conversations françaises-anglaises	50
Siret—Méthode pratique de grammaire anglaise, 1 vol cartonné	60
Norman Pinny—The Practical French Teacher, 1 vol relié	1 75
Norman Pinney—First book in French	75
Pasquelle—A new method of learning the French language, 1 vol relié	1 50
Do—A Key to the exercises to Pasquelle New French method	50
Do—A Course of the French language, introductory to Pasquelle French Course	50
Do—Manual of French conversations	1 00
Ahn's Introductory practical course of the French language	70
Balmar's English and French colloquial phrases	70
Swann's, Newman & Barretti—A Dictionary Spanish and English, and English and Spanish	2 00
Blanc—Spanish and English and English and Spanish Dictionary	3 00
Bustamente—Manual de Conversacion Español-Inglés	50
Vingut—Ollendorf Practical method of Spanish language	2 25
Do do do Key	75
DeTornos—Combined Spanish method	1 75
Do do Key	75
Palenzuela & Carreño—Método para aprender el Inglés	1 10
Do do do Clave	1 00
Manual del Mar-Guia para la conversacion Español-Inglés	1 25
Vingut—Spanish reader and translator	1 75
Butler—Spanish teacher and colloquial phrase book	60
[illegible]—Grammaire de la langue espagnole en XXII leçons	1 25
[illegible]—Le maître d'espagnol	2 25
Do do le clef	1 00
Do El maestro de Francés	2 25
Do do la clave	1 00
Blanc—Metodo de Francés	1 50
Do do la clave	1 00
Trapani—Dre de poche français-espagnol et espagnol-français	1 25
Vitali—Conversation française-italienne	75
Graglia—Dre italien-français et français-italien	1 25
Rugioli—Grammaire italienne-française	1 50

Papeterie, Fournitures pour Ecoles, Papiers peints.
AU RABAIS!!!
6avril—

POUR AVOIR ABSOLUMENT LES MEILLEURES
PHOTOGRAPHIES
Nouvelles et à couleur fine,
ALLEZ CHEZ
Lilienthal
121 - - - Rue du Canal - - - 121

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 11 avril—CLASSE No 86.
Tirage de 4 heures P. M.

65	50	6	10	39	36	32	11	15	26	2		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
Nous Soussignés, nous apposons notre signature Ce 11 avril 1879—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. FILIE,
Commissaires.
☞Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Avis aux expéditeurs de fret au bayou Têche et au bayou Vermillion.—Le fret de la Nouvelle-Orléans pour le Têche sera pris jusqu'à nouvel avis à 75 pour cent au-dessous des taux établis, à l'exception des machines, des lits, des briques, des perches pour cercles et autres articles de tonnellerie, lesquels seront transportés à 50 pour cent au-dessous des taux établis.
Les passagers pour le Têche trouveront à Morgan City des bateaux pour leur destination, tous les jours excepté le dimanche.
7 mars— PHARR LINE STEAMERS.

ARTICLES DE TAPISSERIES.
A. Brousseau & Son.
17.......CHARTRES.......17
Vendent leur vaste stock de Etoffes en crin, [illegible]
A des prix grandement réduits.
Tapis, Toiles cirées, Nattes en coco et en paille, [illegible]
Vendus à des prix plus réduits qu'ils ne l'ont jamais été à la Nouvelle-Orléans.
Venez voir notre assortiment.
16 fév—

Cotton seed meal Distributors.
(Seule machine en opération qui ait eu du succès.)
WAGONS, CHARRETTES, BROUETTES,
[illegible]
20 mars—1m [illegible]

A VENDRE.
UN BARGAIN.—Une maison avec 5 appartements [illegible], 2 [illegible] avec 4 chambres, [illegible] dans l'attic, [illegible] à proximité de deux lignes de chars. Moitié comptant. La balance à 1, 2, 3 et 5 ans avec 8 0/0 intérêts. S'adresser à Placide J. Spear, encanteur, 46 rue Royale.
6avril—

Le nouveau remède de la Louisiane.
LE plus grand [illegible] du siècle est le tonique [illegible] pour la toux, les rhumes, [illegible] les bronchites, l'hémorragie, [illegible] C'est un sirop [illegible] pour les enfants, et qui est recommandé par trente pages de noms de cette ville et de l'Etat. Il ne contient aucun poison. Le TONIQUE DE VIE, fait avec la même [illegible], un fortifiant, [illegible] l'appétit et purifiant le sang. C'est un remède [illegible] contre la fièvre et les frissons, [illegible] la dernière épidémie [illegible] prophylactique [illegible] fièvre jaune [illegible]. Vendu par tous les principaux [illegible]. Dépôt, rue du Camp No. 106, Nlle Orléans.
1er déc—3m PP